Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

n°22 novembre-décembre 2026

Le mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous,

Bien que ce journal soit communal, il m'est difficile, en tant qu'élu, de ne pas être solidaire des communes qui subissent sur leur territoire des actes de violence, de pillage et de destruction. **Je ne peux que condamner de tels comportements irréfléchis et en être affligé**. La conjoncture budgétaire de notre pays est déjà compliquée, et nos communes peinent à obtenir des subventions pour des projets au service de tous, que ce soit pour nos bâtiments scolaires et communaux ou pour nos infrastructures de lutte contre le feu. **Ce n'est pas en procédant ainsi que la situation va évoluer favorablement**. Nous sommes bien loin de l'esprit d'**Aristide Briand**, que la nouvelle association **"Héritage d'Aristide Briand"** et son président, Patrick Micale, ont mis à l'honneur lors du week-end des 17 et 18 octobre. Cet événement fut **un réel succès sur ces deux jours**, avec le **plaisir d'accueillir Madame Catherine Levy-Lambert**, descendante de ce grand homme qui appréciait la quiétude du hameau de Cocherel. **Le message de paix, de diplomatie et de compromis qu'il portait doit rester d'actualité**. Nous ne sommes pas toujours d'accord les uns avec les autres, mais nous pouvons néanmoins dialoguer dans un respect mutuel. Je resterai toujours fidèle à ce principe. Un **grand merci à tous ceux qui ont participé**, de près ou de loin, à cet événement et qui permettent de faire vivre notre village.

Je souhaite également revenir sur la journée du 19 septembre, **dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine**. Vous avez été **nombreux à répondre présent**. La qualité des intervenants, nos échanges, le lieu et une météo idéale, me laisseront un excellent souvenir.

Dans l'attente de **vous retrouver pour la cérémonie du 11 novembre**, je vous souhaite une bonne lecture.

Serge Fontaine

ANIMATIONS

Spectacle de poésies samedi 14 novembre

Dans le cadre de la rénovation de l'église Saint-Pierre d'Houlbec-Cocherel, dont les travaux se dérouleront en plusieurs phases, la Commune et l'Association pour la Valorisation du Patrimoine d'Houlbec-Cocherel (AVPHC) ont créé un Comité de Sauvegarde. Celui-ci a pour objectif de mobiliser les habitants et les partenaires et de rechercher des soutiens financiers pour contribuer à la préservation de ce patrimoine communal. Après un premier concert en juillet avec Ensemble Cuivres en Seine, la municipalité continue d'organiser des manifestations pour aider au financement des travaux. Samedi 14 novembre il vous est proposé un spectacle de poésies intitulé **"Mes poèmes des autres"**. Sur scène, **Violette Gambas à la viole de gambe**, **AndMister Lucien, hâbleur & serviteur**, font revivre poètes, auteurs et grandes voix d'hier,

ANIMATIONS

Arthur Rimbaud, Damia, Cervantes et quelques autres traversent les siècles pour venir jusqu'à nous. **La viole accompagne les mots, leur répond, les prolonge ou les contredit parfois**. Car ici, pas de conférence savante ni de récitation solennelle : **les textes sont dits, joués, racontés, parfois bousculés, avec humour, tendresse** et un sérieux qui ne dure jamais très longtemps. AndMister Lucien possède d'ailleurs un avantage considérable sur les historiens : tous ces gens-là, il les a connus personnellement. Enfin… c'est ce qu'il affirme. Un voyage en musique à travers les voix et les époques, pour retrouver une poésie vivante, populaire, drôle, insolente et profondément humaine. Des poèmes, des voix, une viole qui s'en mêle…. Et le rêve qui fait le reste.

Horaire : 20 heures

Billet : tarif unique à 8€ par personne

Les places sont limitées à 80.

Pour vous inscrire flashez le QR Code



Cette initiative culturelle et solidaire vise à préserver un élément majeur du patrimoine communal tout en renforçant le lien entre les habitants. Afin de garantir une gestion rigoureuse et transparente des recettes, la commune a signé une convention avec l'AVPHC. Cette association assure **l'organisation de la billetterie ainsi que la collecte des fonds** générés par les différents spectacles, planifiés tous les 2 mois. Les sommes recueillies seront intégralement consacrées au financement des travaux de la rénovation de l'église Saint-Pierre, en complément des aides et subventions qui pourront être sollicitées.

avphc (
association valorisation du patrimoine d'houlbec-cocherel

Pour faire un don, flashez le QR Code

Pensez à vous inscrire…

Les inscriptions au repas des séniors, programmé **dimanche 29 novembre 2026 à la salle polyvalente de 12h à 18h, sont bientôt clôturées**. Pour vous inscrire, il suffit de renseigner le coupon-réponse et le remettre dûment complété à la mairie **au plus tard le samedi 14 novembre**.



Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

Un Forum des associations réussi...

Le samedi 5 septembre, la commune a organisé son traditionnel Forum des associations sur le foirail d'Houlbec-Cocherel. Cet événement a rencontré un vif succès, attirant les habitants venus découvrir les activités proposées sur le territoire et échanger avec les bénévoles des différentes structures. Pas moins de **22 associations étaient présentes**, représentant des domaines variés tels que le sport, la culture, le patrimoine et les loisirs. Chacune a pu présenter ses actions et ses projets pour la saison à venir. La **municipalité remercie l'ensemble des associations participantes ainsi que les visiteurs** qui ont contribué à faire de cette journée un moment convivial et enrichissant pour tous.







Création du Conseil Municipal des Jeunes

Tu veux t'engager pour ta commune, proposer des idées et réaliser des projets ? Tu es en CM1, CM2, 6ème ou 5ème ? Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) permet aux jeunes de s'exprimer, de participer à la vie locale et de proposer des actions pour améliorer le cadre de vie et le quotidien de tous : loisirs, environnement, sécurité, solidarité, etc. Il constitue un lien intergénérationnel en permettant aux élus adultes de mieux prendre en compte le regard des jeunes sur le village.

Le CMJ sera **composé de 9 membres élus parmi les jeunes domiciliés à Houlbec-Cocherel et scolarisés du CM1 à la 5ème**. Les membres élus se réuniront une fois tous les deux mois en présence d'au moins un membre du conseil municipal adulte. Les membres du CMJ seront élus pour une durée de deux ans non renouvelables.

Qui peut candidater ? Tous les jeunes âgés de 9 à 12 ans en 2026, résidant à Houlbec-Cocherel. Il ne peut être présenté plus d'une candidature par famille. Aucune expérience n'est requise, seules comptent la motivation et l'envie d'être à l'écoute des autres jeunes pour les représenter.





Comment candidater ?

1-Retire ton bulletin de candidature à la mairie

2-Complète-le avec l'aide de tes parents

3-Dépose-le à la mairie

Avec le CMJ, tu pourras : donner ton avis sur les projets de la commune, participer à des réunions et rencontrer des élus, proposer et réaliser des projets qui te tiennent à cœur, représenter les jeunes de ton village

MAIRIE

Contact Service aux côtés de la commune

Afin de renforcer **ponctuellement** l'entretien de la salle polyvalente, la commune fera appel à **l'association Contact Service, une association intermédiaire de l'économie sociale et solidaire**. Créée en 1996, cette structure a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et sociale de personnes en recherche d'emploi. Son action repose sur plusieurs axes : l'accueil et l'intégration de salariés en insertion, leur accompagnement social et professionnel, leur accès à la formation, ainsi que leur mise à disposition auprès de collectivités, d'associations ou d'entreprises du territoire. En faisant appel à Contact Service, **la commune contribue à soutenir une démarche solidaire** tout en bénéficiant de prestations réalisées par du personnel accompagné et compétent. Les **habitants d'Houlbec-Cocherel intéressés par des missions de travail** peuvent prendre directement contact avec l'association par courriel à **vernon@contact-service-eure.fr** ou **par téléphone au 02.32.71.15.46**. Si les critères d'inscription sont remplis, les candidatures des habitants de la commune seront **traitées en priorité** pour les missions proposées localement.

Un nouveau dispositif...

Afin de préserver la tranquillité du voisinage tout en permettant l'utilisation de la salle des fêtes dans les meilleures conditions, la commune a récemment installé six détecteurs d'ouverture sur les portes et fenêtres de la salle polyvalente. Ces capteurs sont directement reliés au limiteur acoustique de la salle. **Dès qu'une porte ou une fenêtre de la salle est ouverte, le système réduit automatiquement et instantanément le niveau sonore diffusé**. La musique n'est pas coupée, mais son volume est fortement abaissé, **à environ 60 dB(A)**. **Cette mesure poursuit un double objectif** : limiter les nuisances sonores perçues par les riverains lorsque les ouvertures sont laissées ouvertes; mais aussi inciter les utilisateurs à maintenir portes et fenêtres fermées pendant les manifestations.

Rappelons par ailleurs que **la salle est équipée d'un système de climatisation**, qui permet d'assurer le confort des occupants sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir les fenêtres.

Certaines personnes s'interrogent sur le fonctionnement du **"mouchard" intégré au limiteur acoustique**. Il est important de préciser qu'il ne s'agit ni d'un dispositif d'écoute ni d'un système d'enregistrement des conversations. Le limiteur dispose simplement d'une mémoire interne scellée et inviolable, comparable à une boîte noire. Celle-ci analyse et conserve en continu les données acoustiques diffusées dans la salle, telles que les niveaux sonores et les fréquences émises. Lorsqu'un contrôle est nécessaire, l'historique peut être extrait via une clé USB. Ce système permet d'assurer **un suivi objectif des conditions d'utilisation de la salle, dans le respect de la réglementation et de la tranquillité des riverains**.

Carnet de l'état civil...



Afin de partager les événements marquants de la vie communale, le prochain Quoi de Neuf à Houlbec-Cocherel **comportera un carnet de l'état civil recensant les naissances, mariages et décès de l'année 2026**.

Les personnes souhaitant faire paraître une naissance, un mariage ou un décès sont invitées à en faire la demande auprès de la mairie **avant le 20 décembre 2026** à l'adresse : **administratif@houlbec-cocherel.fr**.

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

Du côté de la Maison du Village...



La phase chantier est en cours de réalisation, **les entreprises des lots de 1 à 7** (VRD Voiries et Réseaux Divers, couverture, menuiseries, isolation, électricité, plomberie, carrelage-peinture) **sont notifiées**, concernant **le lot 8 (ravalement), une consultation est relancée** suite aux prescriptions des Bâtiments de France.

Concernant les travaux, **les systèmes d'assainissement** et de **gestion des eaux de pluie**, **la démolition de l'extension** et du **plancher des combles**, ainsi que **les fondations de la terrasse sont réalisés**. L'échafaudage pour la réalisation de la couverture et de son isolation est en place. Les prochaines étapes consistent à poser des poteaux bétons ainsi qu'une poutre métallique pour renforcer le plancher du premier étage et à pouvoir enlever les 2 poteaux de la grande salle du rez-de-chaussée.







Un café participatif : construisons-le ensemble !

Dans le cadre de la rénovation de la Maison du Village, la commune souhaite accompagner la création d'un café participatif, un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité ouvert à tous les habitants. Plus qu'un simple café, ce futur espace a vocation à devenir un lieu de vie favorisant les rencontres entre générations, les initiatives citoyennes, les animations culturelles et la solidarité entre habitants. L'ouverture est envisagée à l'issue des travaux de la Maison du Village, prévue en 2027. D'ici là, nous souhaitons construire ce projet avec les habitants.

Mise en place d'un groupe de travail consultatif :

Le groupe d'habitants volontaires sera chargé de réfléchir et de faire des propositions sur le futur café participatif sous l'égide du conseil municipal. Ses missions seront notamment :

-imaginer les activités et services proposés
-réfléchir à l'organisation
-participer à l'élaboration du règlement intérieur et de la charte des valeurs
-contribuer aux réflexions sur l'aménagement des locaux
-préparer l'ouverture du café.

Aucune compétence particulière n'est nécessaire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Que vous souhaitiez vous investir régulièrement ou simplement apporter vos idées, votre participation sera précieuse. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés au conseil municipal.

Pourquoi participer ?

Parce que ce café sera avant tout :

✅ un projet créé pour les habitants
✅ un lieu favorisant le lien social
✅ un espace de convivialité pour tous les âges
✅ une occasion de s'impliquer dans la vie de notre commune.

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

Réunion de lancement :
Une première réunion est organisée vendredi 20 novembre de 17h à 18h30 dans la salle de conseil de la mairie afin de présenter le projet et de réunir le groupe de travail.

Notre ambition :
Créer ensemble un lieu chaleureux, convivial et vivant, au cœur d'Houlbec-Cocherel, où chacun pourra trouver sa place et contribuer à faire vivre notre village.

Bulletin de participation

Je souhaite participer au groupe de travail pour le futur Café Participatif de la Maison du village d'Houlbec-Cocherel.
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :
Email :
□ Je souhaite participer aux réunions du groupe de travail.
□ Je pourrais éventuellement participer comme bénévole lors de l'ouverture du café.

À retourner par courrier électronique à **adjoint3@houlbec-cocherel.fr** ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie (des bulletins sont disponibles à la mairie). Places limitées.

La boîte à livres a déménagé...

En raison des travaux actuellement réalisés à la Maison du Village, la boîte à livres a temporairement déménagé. **Vous pouvez désormais la retrouver sous le porche, à proximité du salon de coiffure**.
Nous vous rappelons également que la commune souhaite développer ce service en créant de nouvelles boîtes à livres qui seront installées à différents endroits du village. Pour concrétiser ce projet, nous faisons une nouvelle fois appel à votre générosité et à votre esprit de solidarité.
Vous possédez une ancienne armoire, un petit meuble ou tout autre mobilier pouvant être transformé et personnalisé en boîte à livres ? Offrez-lui une seconde vie utile et conviviale au bénéfice de tous les habitants !
Si vous souhaitez faire un don ou proposer un meuble, merci de contacter la mairie à l'adresse suivante : **administratif@houlbec-cocherel.fr**.



Un grand merci pour votre aide, votre générosité et votre participation à ce beau projet qui contribue à faire vivre le partage et la lecture au sein de notre commune.

ANIMATIONS

Une belle première dans le bas Houlbec...

À l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, la municipalité a organisé une première dans le Bas-Houlbec : une journée complète placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité. Le programme était particulièrement riche avec une conférence dans l'église Saint-Pierre, suivie d'un déjeuner en plein air sur la prairie autour d'un cochon rôti à la broche. Les visiteurs ont également pu admirer une exposition de véhicules anciens, profiter de l'animation musicale proposée par le **groupe Anacrouz**, ainsi que découvrir deux expositions réalisées par l'AVPHC : photos "Avant / Après" mais aussi des vêtements et bannières de Charitons**.** La nouvelle association **L'Amicale Pétanque Houlbecquoise** assurait la tenue de la buvette tout au long de la journée, contribuant à la réussite de cette manifestation. Grâce à l'un de nos habitants, deux toilettes chimiques ont pu être mises à disposition et améliorer les conditions d'accueil et de confort des personnes présentes. Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à **Cyrille GODEBY** pour son engagement et son aide précieuse. Plus de 135 personnes ont répondu présentes pour cet événement. La municipalité **remercie chaleureusement** l'ensemble des **participants, des bénévoles, des associations, des agents communaux et des intervenants** qui ont permis de faire de cette journée un très beau moment de rencontre.







Inscription Noël des enfants...

Pour les enfants de l'école d'Houlbec-Cocherel, **la mairie offre un spectacle** qui se déroulera **jeudi 17 décembre en début d'après-midi pendant le temps scolaire à la salle polyvalente**. Pour finir la journée, tous les petits Houlbecquoises et Houlbecquois sont invités par la commune à la **distribution d'un cadeau**. Compte tenu des travaux à la Maison du Village, la distribution aura lieu derrière la mairie en face du city stade. Les cadeaux seront distribués uniquement aux enfants du village inscrits dont les années de naissance se situent entre **2016 et 2026**. Merci d'inscrire votre(vos) enfant(s) en remplissant ce bulletin et en le déposant à la mairie ou par mail à **administratif@houlbec-cocherel.fr**. **Retour pour samedi 14 novembre 2026 au plus tard**.



MAIRIE

Un nouveau foodtruck 2 samedis par mois

Nous avons le plaisir d'accueillir un **nouveau foodtruck** sur le foirail d'Houlbec-Cocherel : **Ti Cari Roche-Bois, spécialiste de la cuisine mauricienne**.
À partir du mois de novembre, il sera présent les 2ème et 4ème samedis de chaque mois pour vous faire découvrir les saveurs authentiques de l'île Maurice.
Chef cuisinier de métier fort de plus de 30 ans d'expérience et habitant de Mézières-en-Vexin, son propriétaire met à l'honneur une cuisine généreuse avec une carte qui invite au voyage et à la découverte. Au menu, vous pourrez **déguster de nombreuses spécialités mauriciennes** : samoussas au bœuf ou végétariens, poulet croustillant, accras de morue à la mauricienne, beignets de pommes de terre ou d'aubergines, mais aussi des plats emblématiques tels que le cari poulet, le vindaye de bœuf, le briani, les rougailles saucisses ou encore le traditionnel bol renversé, composé de riz, d'œuf, de légumes et de poulet. Côté desserts, laissez-vous tenter par le délicieux gâteau coco-choco. Tous les plats sont préparés sans piment afin de convenir au plus grand nombre, avec la possibilité d'ajouter du piment selon les goûts de chacun.
N'hésitez pas à venir à sa rencontre pour partager un moment gourmand et découvrir toute la richesse de la cuisine mauricienne au cœur de notre village !





TI CARI ROCHEBOIS

ti.carirochebois
ti cari roche-bois
06.18.68.23.15

L'adressage devient obligatoire...

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2000 habitants, l'adressage devient désormais **obligatoire pour toutes les communes** (art. 169 de la loi n° 2022-217 du 21/02/2022). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits. **Le numérotage des maisons est dorénavant exécuté par arrêté du maire**. Son utilité : il est indispensable pour l'arrivée rapide des services de secours (pompiers, SAMU), la distribution du courrier et des colis, le bon fonctionnement des GPS et le raccordement aux réseaux (comme la fibre optique). Ces données seront versées dans des Bases Adresses Locales (BAL) qui viendront alimenter la Base Adresse Nationale **https://mes-adresses.data.gouv.fr**.

La BTM à votre service !

La Brigade Territoriale Mobile (BTM) vous accueille à Houlbec-Cocherel lors d'une permanence (avec ou sans rendez-vous) les :
samedi 21 novembre 2026 de 10h à 12h dans la salle du conseil de la mairie
dimanche 13 décembre 2026 de 10h à 12h à la salle du lavoir lors du Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes
Ces permanences sont ouvertes à tous pour échanger sur la prévention, faire un dépôt de plainte ou une main courante... Contacts Brigade mobile de la Vallée de l'Eure : par téléphone au 06.29.72.59.24 ou par mail en précisant votre identité, coordonnées et l'objet de votre demande à **btm.vallee.de.l-eure@gendarmerie.interieur.gouv.fr**.

MAIRIE

Sébastien Caron vice-champion du monde



C'est une performance exceptionnelle qu'a réalisée Sébastien Caron, habitant d'Houlbec-Cocherel, lors des **Championnats du monde Masters de cyclisme sur piste 2026**, organisés à Londres. Face à des concurrents venus du monde entier, le cycliste a brillamment représenté la France. Engagé dans la catégorie des 45-49 ans, Sébastien a participé à trois épreuves particulièrement exigeantes. **En vitesse individuelle**, discipline reine du sprint sur piste, il s'est classé à **une très belle 6ème place mondiale**. Il a également terminé **6ème de l'épreuve du 750 mètres départ arrêté**, confirmant ainsi son niveau parmi les meilleurs spécialistes internationaux de sa catégorie. Et aux côtés de ses coéquipiers de l'équipe de France, Sébastien Caron a décroché une magnifique **médaille d'argent et le titre de vice-champion du monde**. Seule l'équipe américaine est parvenue à devancer les Français au terme d'une compétition de très haut niveau. Au-delà de la performance sportive, ce parcours illustre les valeurs de persévérance, de rigueur et de dépassement de soi.



Voir un habitant de notre commune évoluer à un tel niveau sur la scène internationale est **une véritable source de fierté pour l'ensemble des habitants**.

Erratum...

Dans le précédent numéro du Quoi de Neuf, une erreur s'est glissée dans l'article relatif aux nouveaux équipements de l'école. Contrairement à ce qui a été indiqué, l'achat des vélos et draisiennes n'a pas été financé par la commune. **Cet investissement a été rendu possible grâce au financement de l'association Jacadi, complété par une participation de la coopérative scolaire.** Nous présentons nos excuses pour cette erreur et remercions chaleureusement l'association Jacadi ainsi que l'ensemble de ses bénévoles pour leur engagement au bénéfice des enfants de l'école.

Compostez chez vous !



Vous disposez d'un espace extérieur et souhaitez réduire vos déchets ? Inscrivez-vous à l'une des permanences proposées par Seine Normandie Agglomération **pour récupérer votre kit de compostage et bénéficier d'une initiation au compostage, pour seulement 15€**.

👉 Les inscriptions sont ouvertes pour les prochaines dates de distribution.

SAINT-MARCEL le 04/11/2026 Salle Marigny – 55 route de Chambray

VERNON le 07/11/2026 Maison des Associations – Salle 3 – Place Marcel Beaufour

PACY-SUR-EURE le 14/11/2026 Salle du Centre Médico-Social – 7 ter Rue Albert Camus

Pour tout renseignement : **https://www.sna27.fr/vivre-ici/environnement/biodechets/**

MAIRIE

Don de matériel aux habitants...



Dans le cadre des travaux de rénovation de la Maison du Village, qui ont débuté le lundi 31 août, les locaux ont été entièrement vidés afin de permettre le bon déroulement du chantier. À cette occasion, le matériel a été récupéré et stocké dans le local des agents communaux, et n'ayant plus d'utilité pour la commune, il a été décidé de les mettre gratuitement à disposition des habitants.

Une distribution sous forme de don sera organisée **le samedi 21 novembre, de 10h à 12h, sur le parking de la mairie**. Les habitants souhaitant récupérer du matériel sont invités à se présenter directement sur place. Afin que chacun puisse en profiter, le nombre d'articles est **limité à 4 par famille**.





Chaises d'écolier en bois : 62 ex
Chaises pieds bleus : 4 ex
Chaises pieds jaunes : 30 ex
Chaises de jardin blanche : 2 ex
Tables 1 personne : 18 ex
Tables : 2 ex
Tableau a craie : 1 ex
Grand tableau a craie + feutre : 1 ex

Retrait sur place : pièce d'identité obligatoire avec indication du nom, adresse et téléphone.





Sauvegarde des boiseries...



Grâce à la collaboration de l'association AVPHC, une **journée d'entretien des boiseries de l'église Saint-Pierre d'Houlbec-Cocherel** a été organisée. Cette intervention a permis d'appliquer un produit de protection sur les boiseries intérieures, actuellement attaquées par les petites vrillettes, des insectes qui fragilisent le bois au fil du temps. Cette action préventive contribue à la préservation du patrimoine communal et à la conservation de cet édifice cher aux habitants. La commune remercie chaleureusement les **membres de l'association AVPHC ainsi que toutes les personnes ayant participé** à cette journée de travail au service de notre patrimoine local.

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

Commémoration...

Pour le 108ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous vous donnons **rendez-vous à 11h15 devant la mairie** au 7 bis rue des Écoles pour un **départ du cortège en direction du Monument aux Morts**. Un verre de l'amitié vous sera offert après la cérémonie, dans la salle des fêtes d'Houlbec-Cocherel, pour un moment de partage et convivialité.



Qui appeler ?

NUMÉROS D'URGENCES

Urgence Europe 112	Gendarmerie 17
Pompiers 18	Samu 15
Alerte Attentat 197	
SOS Médecin 36 24	Urgences via SMS 114
Enfance maltraitée 119	Seniors maltraités 39 77
Violences conjugales 39 19	Drogue info service 08 00 23 13 13
Info Suicide 31 14	Harcèlement scolaire 30 18
Fil Santé Jeunes 08 00 235 236	

L'entretien de nos cimetières...

Le cimetière est un lieu de recueillement et de mémoire qui mérite toute notre attention. Son entretien repose à la fois sur la commune et sur les familles concessionnaires.



Ce qui relève de la commune :

Le cimetière est un équipement communal placé sous l'autorité du maire. À ce titre, la commune assure l'entretien des espaces communs : allées, zones de circulation, espaces verts collectifs, ainsi que le maintien de la sécurité et de la salubrité du site. La municipalité **remercie chaleureusement les agents communaux** qui œuvrent régulièrement à l'entretien du cimetière.

Ce qui relève des familles :

Les titulaires d'une concession et leurs ayants droit sont responsables de l'entretien de leur sépulture. Cette obligation concerne notamment le monument funéraire, les fleurs, les plantations et la végétation situées à l'intérieur des limites de la concession. Ainsi, lorsque des herbes ou des végétaux se développent sur une tombe ou à l'intérieur de l'emprise de la concession, leur entretien incombe aux familles. **Nous remercions les familles de participer à cet effort collectif** afin de préserver la dignité, la propreté et le caractère paisible de ce lieu de recueillement, dans le respect de la mémoire de nos défunts. Pour celles qui ne peuvent pas entretenir elles-mêmes les tombes de leurs proches pour des raisons d'éloignement, de manque de temps ou de difficultés personnelles, **vous pouvez contacter la mairie** afin d'obtenir les coordonnées d'une **entreprise locale spécialisée** dans l'entretien et le nettoyage de sépultures.

MAIRIE

Ramassage des feuilles...

La commune s'occupera du **ramassage des feuilles mortes sur les voies publiques jusqu'à fin janvier 2027**. En revanche **les feuilles provenant des jardins privés doivent être déposées par les habitants à la déchetterie**. En effet, les agents municipaux, qui assurent déjà de nombreuses missions au sein de la commune, ne peuvent se rendre disponibles pour ramasser les feuilles collectées par les habitants. **Cette tâche ne fait d'ailleurs pas partie de leurs attributions**. Une collaboration entre voisins pourrait permettre d'organiser le dépôt de ces feuilles en déchetterie. En fonction de leur nature, elles peuvent également être compostées ou utilisées comme paillage.

Remise de médaille le 26 septembre...

Récemment décoré de la **médaille d'honneur de la Ligue de Normandie** pour son engagement exceptionnel au club de tennis de table de Pacy-sur-Eure, **Jean-Claude DAVERTON**, habitant d'Houlbec-Cocherel, incarne avec ferveur les valeurs du bénévolat associatif. Pendant des années, cet ancien porteur de la flamme olympique de 2024 a œuvré sans relâche sur les tables comme sur le terrain. Son plus grand combat pendant sa présidence est l'inclusion, concrétisée par le développement pionnier de la section sport adapté pour rompre l'isolement. Aujourd'hui, alors qu'il passe le relais, il adresse un appel vibrant à la relève et à toutes les générations. "Personne sur le banc, tout le monde à la table", rappelle-t-il avec conviction, incitant chacun à franchir la porte des clubs pour faire vivre le partage et la solidarité locale.



Sessions de chasse...

À l'occasion de la saison de chasse 2026-2027, la municipalité informe les usagers de la nature et les riverains du calendrier arrêté sur **le secteur de la Cailleterie**, afin d'assurer la sécurité de tous et un bon partage du territoire communal. Les **sessions de chasse se dérouleront les dimanches aux dates suivantes** : Fin 2026 les 8 et 22 novembre et les 6 et 20 décembre / Début 2027 les 3 et 17 janvier et les 7 et 21 février.

Nouveaux équipements...

Afin de rendre les espaces publics plus agréables et pratiques pour tous, plusieurs équipements ont récemment été installés dans la commune.

-**Place Frélicot, deux nouveaux bancs** ont été mis en place, ainsi qu'**un cendrier sur poteau et deux poubelles permettant le tri des déchets** : une poubelle grise pour les ordures ménagères et une poubelle jaune pour les papiers et emballages.

-Le **foirail** est désormais lui aussi équipé de **deux poubelles**, l'une grise et l'autre jaune, afin de faciliter la gestion des déchets.

-**Deux bancs** ont également été installés dans les **cimetières** pour offrir aux visiteurs des espaces de repos et de recueillement.

-Aux **abords du city stade**, **deux nouvelles poubelles**, une grise et une jaune, ont été ajoutées afin de maintenir la propreté du site.

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

-Un banc a été installé **à l'extérieur de l'entrée de l'école maternelle** pour le confort des parents et accompagnateurs. Rien ne se perd pour autant : l'ancien banc a été installé à proximité de la sortie de l'école. Deux des anciennes poubelles sont, quant à elles, placées rue de la Cavée et devant la mairie.

-Enfin, un ralentisseur vient d'être mis rue de Saint Vincent. Il complète la sécurisation de cette rue, qui disposait depuis peu, d'un dispositif de plusieurs stops.

Ces aménagements contribuent à améliorer le confort des usagers tout en favorisant le respect et la propreté de nos espaces publics.








Loue local commercial...

Suite au départ du salon de massages "Corps & Âmes by Sandra", nous recherchons activement une esthéticienne (indépendante/libérale) pour s'installer dans ce local d'une surface de 20m2 environ et ainsi compléter l'offre de proximité de la commune.

Les atouts majeurs :

- Emplacement stratégique : Attenant au salon de coiffure à succès "L'Atelier du Style", garantissant un flux de clientèle "beauté" naturel et quotidien.
- Loyer : Seulement 150€/mois hors charges, idéal pour se lancer sereinement ou pérenniser son activité sans pression financière.
- Synergie forte : Possibilité de créer des animations et de croiser les fichiers clients avec le salon de coiffure voisin.

Local disponible dès le 1er décembre 2026.

Profil recherché : Professionnelle diplômée, dynamique et motivée à l'idée de s'intégrer dans la vie économique locale.

Pour plus d'informations, organiser une visite ou déposer votre dossier, contactez-nous par mail à **adjoint3@houlbec-cocherel.fr**.

MAIRIE

RESEAU DES NOUVEAUX ÉLUS

Taillage des haies en bord de voirie : responsabilités du propriétaire et de la commune

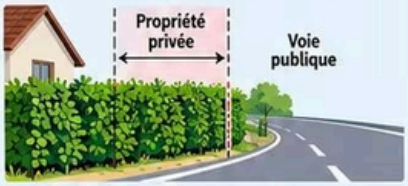


Textes de référence principaux :

- **Code général des collectivités territoriales (CGCT)** : articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2212-2-2 (police municipale, sécurité et commodité du passage, élagage) ;
- **Code de la voirie routière (CVR)** : articles L. 114-2 (servitudes de visibilité), R. 116-2 (distance des plantations) ;
- **Code rural et de la pêche maritime (CRPM)** : article D. 161-24 (élagage le long des chemins ruraux) ;
- **Éventuels arrêtés municipaux et préfectoraux locaux** (périodes de taille, règles complémentaires, protection des haies).

1 Principe de base : qui est responsable de quelle haie ?

1.1 Haie sur propriété privée, en bordure de voie publique



- L'entretien et le taillage incombent en principe au **propriétaire du fonds** (ou à l'exploitant, locataire, etc.).
- Il doit veiller à ce que les branches et racines n'empiètent pas sur la voie publique.
- La haie ne doit pas gêner la visibilité, **la sécurité** et la **commodité du passage** (piétons, véhicules, engins agricoles, cyclistes).
- En cas d'accident (défaut de visibilité, chute de branches, empiètement), la **responsabilité civile** (voire pénale) du propriétaire et/ou de l'exploitant peut être engagée.

1.2 Haie sur le domaine public communal



- Si la haie est implantée **sur l'emprise de la voie communale** (accotement, talus communal, dépendance du domaine public routier communal), elle est présumée **appartenir à la commune**, sauf titre, borne ou acte contraire.
- L'entretien et le taillage sont alors à la charge de la commune, qui doit veiller à la sécurité, à la visibilité et à la conservation de la voirie.
- En l'absence de titre clair (bornage, plan, acte de propriété), on ne peut pas présumer automatiquement que la haie appartient à la commune ; la délimitation précise du foncier reste déterminante.

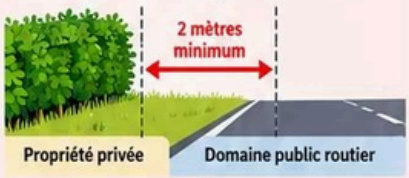
1.3 Chemins ruraux : cas particulier



- L'article D. 161-24 du code rural impose aux propriétaires ou exploitants riverains de couper les branches et racines qui avancent sur l'emprise du chemin, dans des conditions qui garantissent la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin.
- La commune peut faire respecter cette obligation et, si nécessaire, procéder à l'exécution d'office des travaux d'élagage aux frais des propriétaires défaillants, selon la procédure prévue pour les chemins ruraux.

2 Règles de plantation et de taillage en bord de voirie

2.1 Distance minimale par rapport au domaine public routier



- Il est interdit, en l'absence d'autorisation, d'établir ou de laisser croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier (article R. 116-2 du code de la voirie routière).
- Cette règle vise à garantir la visibilité, la sécurité et la conservation de la voirie.
- Pour les nouvelles plantations, respecter cette distance minimale, sauf autorisation expresse de la collectivité gestionnaire de la voie.

2.2 Taillage et emprise sur la voie



- Les propriétaires riverains doivent :
 - tailler les haies pour qu'aucune saillie ne dépasse sur la voie communale ou le chemin (chaussée, trottoir, accotement, emprise du chemin) ;
 - couper les branches qui avancent à l'aplomb de la voie publique (servitude d'élagage) ;
 - maintenir une hauteur adaptée, notamment :
 - hauteur souvent limitée à 2 mètres en bordure de voie,
 - voire moins aux carrefours, virages, sorties, passages piétons, où le dégagement de visibilité est indispensable.

2.3 Périodes de taille et environnement



- La taille des haies le long des voies publiques est souvent encadrée par :
 - des arrêtés communaux et/ou préfectoraux,
 - qui peuvent tenir compte des périodes de reproduction de la faune (recommandation d'éviter la taille en période de nidification).
- Il convient de se référer aux arrêtés locaux en vigueur et, le cas échéant, aux recommandations des services de l'État et des structures de protection du bocage.

Par principe, il est recommandé d'éviter la taille des haies pendant la période de nidification des oiseaux (généralement de mars à juillet), sauf impératif de sécurité.

Prochaine messe...

La prochaine messe en l'église Saint-Pierre d'Houlbec-Cocherel sera célébrée le **dimanche 29 novembre à 9h30**. Ce moment de recueillement et de partage est ouvert à tous, habitants de la commune et des environs. Dans le cadre chaleureux de notre église, chacun pourra se retrouver pour vivre un temps de prière, de réflexion et de convivialité.



EN DIRECT CHEZ LES PRODUCTEURS...

Babzacao, artisan chocolatier...

Rencontre avec Bastien Delapierre



Installée à Giverny et depuis quelques jours à Vernon, la chocolaterie Babzacao (découvert lors des “Apéritifs Musicaux”) s'est fait une place grâce à **une approche artisanale et engagée du chocolat**. Derrière cette aventure entrepreneuriale, on retrouve **Bastien Delapierre**, un chocolatier normand au parcours atypique avec à ses côtés Margaux. De ses débuts difficiles à l'école jusqu'à la création de sa propre entreprise, il revient sur son parcours, sa vision du métier et les valeurs qui animent Babzacao.

Par Muriel Fromanger

Comment êtes-vous devenu chocolatier et quel a été votre parcours de formation ?

Je ne me destinais pas du tout à ce métier. Après un parcours scolaire difficile, j'ai cherché une voie qui me corresponde davantage. Attiré par les métiers manuels et créatifs, j'ai choisi la pâtisserie, un savoir-faire reconnu dans le monde entier et qui me permettrait un jour de voyager. Encouragé par mon père à viser l'excellence, j'ai intégré l'école Lenôtre à 18 ans, où j'ai suivi cinq années de formation. J'ai ensuite multiplié les expériences dans différentes maisons afin d'apprendre des méthodes variées, à Paris, Lyon, Annecy et Elbeuf. Une fois formé, j'ai réalisé mon rêve de découverte en alternant pendant près de dix ans, saisons professionnelles, notamment en France et en Suisse, et voyages à l'étranger. Cette richesse d'expériences continue aujourd'hui d'inspirer mon travail de chocolatier.

Pourquoi avoir créé votre entreprise et comment est née Babzacao ?

Après plusieurs années comme pâtissier puis formateur en pâtisserie et chocolaterie à Paris, j'ai eu envie de ralentir et de donner un nouveau sens à mon activité. Avec ma compagne Margaux, qui travaillait dans la communication, nous avons profité de la période du confinement pour remettre en question notre mode de vie et nous lancer dans l'entrepreneuriat. Elle a créé son activité et j'ai fondé Babzacao. Les débuts ont été très simples : nous vendions nos chocolats dans une chambre d'hôtes à Giverny et j'utilisais le laboratoire d'une boulangerie partenaire pour les fabriquer. Pendant deux ans, nous avons développé l'activité ainsi avant de nous installer dans nos propres locaux. Sans ambition de créer une grande entreprise, nous voulions simplement vivre de notre métier. Mais l'aventure a rapidement grandi, avec l'arrivée de collaborateurs, d'apprentis, puis l'ouverture récente d'une boutique à Vernon. Quant au nom Babzacao, malgré les conseils de nombreux spécialistes du marketing, nous avons choisi d'associer mon surnom, « Babz », au cacao. Ce nom original reflète surtout notre volonté de construire un projet collectif dans lequel chacun, salariés, partenaires et clients, puisse trouver sa place.





Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

EN DIRECT CHEZ LES PRODUCTEURS...



Qu'est-ce qui distingue votre chocolat artisanal d'un chocolat industriel ?

La principale différence se résume en un mot : le temps. Dans l'industrie, tout est pensé pour produire rapidement et en grande quantité. Chaque étape de fabrication est optimisée pour gagner du temps et réduire les coûts. À l'inverse, chez nous, nous considérons que le temps est indispensable pour obtenir un chocolat de qualité. Tout commence dans les pays producteurs. Après la récolte, les fèves de cacao doivent fermenter entre cinq et sept jours afin de développer pleinement leurs arômes. C'est une étape essentielle. Ensuite vient le séchage, qui doit idéalement se faire naturellement au soleil pendant une quinzaine de jours. Ces opérations demandent du temps, de l'espace et du savoir-faire. Les industriels privilégient souvent des procédés beaucoup plus rapides. Leur objectif est d'obtenir un goût identique toute l'année grâce à des assemblages de cacaos provenant de différentes origines, auxquels sont ajoutés davantage de sucre ou de matières grasses végétales. Ils recherchent avant tout la régularité et le volume. De notre côté, nous voulons valoriser les caractéristiques propres de chaque cacao. Un peu comme pour le vin, l'origine des fèves, le climat ou les méthodes de culture influencent le goût final. Notre rôle consiste à préserver ces différences plutôt qu'à les gommer.

Vous faites partie du Club des Chocolatiers Engagés. Quel est le principe ?

La qualité ne s'arrête pas au goût. Nous accordons également beaucoup d'importance aux conditions de production, c'est pourquoi nous travaillons via la filière des Chocolatiers Engagés, qui garantit une rémunération juste des producteurs, le respect d'un cahier des charges environnemental exigeant et une totale transparence sur l'origine des fèves. Nous travaillons directement avec des coopératives de producteurs au Cameroun, à Madagascar ou encore en Haïti. Au-delà de l'achat du cacao, nous les accompagnons dans la mise en place de bonnes pratiques agricoles afin d'améliorer la qualité de leur production et leurs revenus. Cette démarche permet également de financer et de soutenir des projets locaux. Des fermes-écoles, des centres de fermentation et de séchage ont ainsi été créés afin de former les producteurs et transmettre les bonnes pratiques aux nouvelles générations. L'objectif est que les communautés locales puissent gagner en autonomie tout en vivant correctement de leur travail. Notre conviction est simple : le chocolat doit être bon à tous les niveaux. Bon pour le consommateur, bon pour la planète et bon pour celles et ceux qui le produisent.

Les consommateurs sont-ils sensibles à cette démarche ?

Oui, de plus en plus. Depuis le Covid, de nombreux consommateurs accordent davantage d'importance à l'origine des produits, à leur qualité et à leur impact. Malgré les différentes crises traversées ces dernières années, notre activité continue de progresser parce que nos clients adhèrent à nos valeurs et à notre volonté de toujours nous améliorer, que ce soit en réduisant les emballages plastiques, en limitant notre impact environnemental ou en veillant aux conditions de travail de nos équipes.

Comment fabrique-t-on concrètement un chocolat artisanal ?

Le métier de chocolatier repose avant tout sur la maîtrise de la cristallisation du chocolat. C'est ce qui va lui donner son aspect brillant, son cassant et sa texture en bouche. Dans notre atelier, nous travaillons à partir de pâte de cacao. Pour un chocolat noir, par exemple, nous utilisons principalement de la pâte de cacao et du sucre. Pour le chocolat au lait, nous ajoutons

également de la poudre de lait. Le chocolat est maintenu à une température très précise dans des machines de tempérage. Nous en avons trois, une pour chaque type de chocolat : noir, lait et blond. Elles nous permettent d'obtenir un chocolat toujours prêt à être travaillé. Une fois tempéré, le chocolat est moulé puis placé quelques minutes au frigo afin de terminer sa cristallisation. Cette étape est essentielle pour obtenir un produit de qualité. Quand j'ai commencé, je réalisais tout ce travail manuellement. Aujourd'hui, ces équipements nous permettent d'augmenter les volumes tout en conservant un niveau d'exigence artisanal.

Comment conservez-vous la qualité de vos produits ?
Le chocolat possède un avantage : il est naturellement peu sensible aux risques microbiologiques car il ne contient pas d'eau. Pour autant, nous appliquons des procédures très strictes. Nous réalisons régulièrement des contrôles et des auto-analyses afin de garantir la sécurité alimentaire de nos produits. Pour la conservation à domicile, il suffit généralement de respecter quelques règles simples : éviter les écarts de température, la lumière directe et conserver le chocolat autour de 20°C. Dans ces conditions, ses qualités gustatives restent intactes pendant longtemps.

Quels sont vos principaux produits aujourd'hui et quels sont vos projets ?
Notre best-seller est le rocher suisse, une gourmandise associant amandes, pétales de maïs, fleur de sel et chocolat, déclinée en versions noir, lait ou blond. Nous proposons également des pâtes à tartiner, tablettes, confiseries et de nombreuses créations saisonnières, comme notre très attendu calendrier de l'Avent. Dans notre nouvelle boutique à Vernon, nous avons créé un espace dédié aux ateliers et aux dégustations. L'idée est de faire découvrir au public les coulisses du chocolat à travers des animations pour petits et grands.

Jeudi 5 novembre — Afterwork **de 19h à 20h30** (entrée libre sur réservation) : **découverte du cacao et dégustation de grands crus**.

Mercredi 18 novembre — **De 15h30 à 17h** à partir de 10 ans · 30€ par personne : **découverte du cacao et création de ma pâte à tartiner**.

Samedi 21 novembre — **De 15h à 17h30** à partir de 16 ans · 70€ par personne ou 60€ par personne dès 2 personnes. **Un atelier consacré à la réalisation de pâte à tartiner**.

Mercredi 9 décembre — **De 15h30 à 17h** à partir de 10 ans · 30€ par personne. **Un atelier pour réaliser sa propre tablette de chocolat**.

Samedi 12 décembre — **De 15h à 17h30** à partir de 16 ans · 70€ par personne, ou 60€ par personne dès 2 personnes. **Un atelier consacré à la réalisation de truffes et d'orangettes**.

Jeudi 17 décembre — Afterwork **de 19h à 20h30** (entrée libre sur réservation) : **accords vin et chocolat**. Une soirée de découverte des accords entre vin et chocolat, avec Magnum et Balthazar.

Tous les ateliers ont lieu à la boutique Babzacao, au **8 bis avenue de Rouen à Vernon.**
Réservation en boutique ou par téléphone au 02.59.16.49.65, dans la limite des places disponibles.

Boutique Vernon Chocolat : 8 bis avenue de Rouen, 27200 Vernon
Ouvert toute l'année mercredi et samedi 9h-19h, jeudi et vendredi 10h-19h, dimanche 9h-13h. Click & Collect possible depuis le site internet **www.babzacao.fr**

Boutique Giverny Chocolat : 79 rue Claude Monet, 27620 Giverny
Ouvert du 1er avril au 1er novembre 2027 de 10h30 à 18h 7j/7

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

TRAVAUX

Route de la Chapelle...

Des travaux ont été réalisés route de la Chapelle, en sortie de village, pour résoudre un problème d'écoulement des eaux lors des épisodes pluvieux. En effet, la terre argileuse et l'impossibilité pour l'eau de suivre son cours naturel depuis la rénovation de la route créaient des retenues importantes et inondaient la chaussée. Le fil de l'eau a été rétabli grâce à la création d'un passage sous la route et d'un dispositif de débordement.



DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS...

L'Atelier du Style : le pari réussi...

Depuis son ouverture à Houlbec-Cocherel, **L'Atelier du Style salon de coiffure**, s'est progressivement imposé comme un commerce de proximité apprécié des habitants. Grâce à son accueil chaleureux, son professionnalisme et ses **prestations adaptées à tous les âges**, le salon contribue au dynamisme de notre village et participe à la vie locale. Après plusieurs mois d'activité, le bilan est encourageant. La clientèle locale répond présente et de nombreux habitants ont pris l'habitude de fréquenter le salon pour leurs **coupes, couleurs, coiffures ou simples conseils personnalisés**. Cette réussite témoigne de l'importance de disposer de services de proximité sur notre territoire. Elle permet aux habitants de limiter leurs déplacements tout en bénéficiant d'une prestation de qualité à quelques minutes de chez eux. Au-delà des prestations techniques, l'Atelier du Style se veut **un lieu convivial où chacun peut prendre un moment pour soi**. L'écoute des attentes des clients et le conseil personnalisé font partie des valeurs qui contribuent à la fidélisation de la clientèle.







Le salon vous accueille :

- Lundi : 9h30-18h30
- Mercredi - Jeudi : 9h30-18h00
- Vendredi : 9h30-18h30
- Samedi : 9h00-16h00

CONTACT L'Atelier du Style

7 bis rue des Ecoles 27120 Houlbec-Cocherel

02.32.34.35.70

https://www.planity.com/latelier-du-style-27120-houlbec-cocherel

_latelier_du_style_

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

MAIRIE

Le statut d'OPJ du maire et des adjoints...

En leur qualité d'**Officier de Police Judiciaire** (OPJ), **les maires et adjoints** participent à la police judiciaire, définie à l'article 14 du Code de Procédure Pénale (CPP) :

- **constater les infractions à la loi pénale**
- **rassembler les preuves**
- **rechercher les auteurs**

tant qu'une information n'est pas ouverte.



ECOLE

Du côté de la garderie... HALLOWEEN

À l'approche d'Halloween, les enfants de la garderie ont laissé parler leur créativité à travers des activités de découpage, collage et coloriage.







LES ASSOS ONT LA PAROLE...

L'AVPHC...

avphc (association valorisation du patrimoine d'houlbec-cocherel)



L'AVPHC a mené la **Balade du Patrimoine**, qui a réuni 70 participants dans la bonne humeur. Merci à tous pour votre joyeuse énergie face à des énigmes parfois un peu difficiles sur ce parcours de 5 km.

Vous apercevez des marques bleues dans le village ? Depuis mi-septembre, le circuit du Bois d'Houlbec (6 km), créé par l'AVPHC et balisé grâce à une convention entre la Commune et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, vous attend au départ de la mairie ! **Un document support vous sera bientôt proposé.**

Venez nous rencontrer ! **Notre assemblée générale aura lieu le samedi 19 décembre matin à la salle des associations**. Nous l'ouvrons à tous les habitants du village souhaitant découvrir nos activités et projets pour 2027.

Rappel : retrouvez de très nombreuses informations sur notre patrimoine sur le site **www.avphc.fr** et suivez-nous sur Facebook.

Pour nous contacter : **communication@avphc.fr**.

LES ASSOS ONT LA PAROLE...

L'association Jacadi Destiné...

Les fêtes approchent ! Comme chaque année, l'Association Jacadi Destiné propose **une commande groupée de chocolats**. Les bons de commande sont disponibles à la mairie ou sur demande en nous contactant avant le 13 novembre.
Pensez également à **l'achat de vos sapins de Noël** auprès de notre partenaire local. Des bons de commande vous ont été distribués ou sont disponibles en nous contactant : **jacadi.destine@gmail.com**.
Enfin, les élèves de l'école Jacques Destiné vont passer sonner à votre porte pour la **vente des calendriers 2027 sur la fin d'année**. Votre générosité et votre bienveillance sont autant de leviers pour permettre la réalisation de projets scolaires toujours plus ambitieux !

L'association HAC...

Les 17 et 18 octobre, Houlbec-Cocherel a célébré le centenaire du prix Nobel de la Paix d'Aristide Briand. Deux jours de festivités entre mémoire, culture et convivialité : dictée géante, conférence historique, animation artistique, concert « Années Folles », marches patrimoniales théâtralisées et pique-nique guinguette.

La force de cette première édition réside dans une synergie inédite : **pour la première fois, quatre associations ont uni leurs savoir-faire** pour porter ensemble un projet ambitieux et fédérateur :
Héritage d'Aristide de Cocherel : initiateur et pilote du festival.
L'AVPHC : expert de la valorisation du patrimoine et de la recherche historique locale.
Le Comité des Fêtes : moteur de la convivialité, de la logistique, véritable incarnation de la force des bénévoles.
Vernon-Ternopil : porteur de solidarité, apportant un écho contemporain au message de paix.
Avec le soutien de la Mairie d'Houlbec-Cocherel, qui a facilité l'organisation et un merci tout particulier à **Jean-Marc Magnet**, référent associations, pour son accompagnement précieux au quotidien.

Le succès de l'événement a également été salué par la présence **des maires de communes voisines**, des représentants du **Département de l'Eure**, de **SNA** et de la **Préfecture**, à la soirée inaugurale du vendredi 16.

Quand le patrimoine, la fête, la solidarité, le bénévolat et l'appui des collectivités s'associent, c'est tout le village qui rayonne. Un grand bravo au collectif d'associations, et à l'ensemble des partenaires pour cette formidable réussite collective.





Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

AGENDA

Et si on sortait...

Du côté de l'Amicale Pétanque Houlbecquoise...



L'Amicale Pétanque Houlbecquoise organise son **concours en doublette formée, ouvert à tous, le dimanche 8 novembre de 10h à 17h Place Frélicot**. Rendez-vous 10h pour jet du but à 11h. Quatre parties + finale et gains pour les gagnants, les finalistes et pour trois parties gagnées. **Restauration et buvette sur place**, venez nombreux partager un bon moment de pétanque dans la bonne humeur et la convivialité.
Inscription par sms au 06.71.93.80.09 ou sur place mais attention places limitées à 20 équipes - 10€ la doublette.

Du côté du Comité des Fêtes...



LOTO dimanche 22 novembre 2026 dans la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12 heures. Début des jeux à 14 heures précises. Buvette et petite restauration. Réservation conseillée / Places limitées. **Tél : 06.02.43.83.29** **comitedesfetes27hc@gmail.com**
🎉 Venez tenter votre chance au loto ! 🎉 Petits et grands, venez partager un moment convivial, plein de bonne humeur et de surprises !
En famille ou entre amis, rejoignez-les pour passer un agréable moment et peut-être repartir avec de beaux lots ! Ils vous attendent nombreux !



CONCOURS DES DECORATIONS DE NOEL sur le mois de décembre 🎄✨ Participez à leur concours pour faire briller notre joli village et tenter de gagner de jolis lots ! ✨🎄Ensemble, faisons scintiller notre village !



MARCHÉ DE NOËL dimanche 13 Décembre 2026 dans la salle du Lavoir à Houlbec-Cocherel. **Entrée Gratuite** au public **de 10 heures à 18 heures**. Venez découvrir leur marché et partager un moment chaleureux en famille ou entre amis ! 🎁 Au programme : de belles découvertes, des idées cadeaux originales et une ambiance festive. 🎅 Venez nombreux pour profiter de la magie des fêtes ! ✨

Du côté de l'association Jacadi Destiné.....

Le Marché de Noël de l'école Jacques Destiné se tiendra le **vendredi 11 Décembre** au soir. Après le spectacle des enfants, nous vous proposons de partager un chocolat chaud ou une bière de Noel accompagnée d'une douceur sucrée **à partir de 18h**. Ce sera l'occasion de venir admirer les œuvres d'art confectionnées avec soin par les élèves.

AGENDA

Un Temps pour être...







Adhésion annuelle 12 €
Tarif atelier : 25 €

Informations et inscriptions
06 63 04 30 14
untempspouretre27@gmail.com
@untempspouretre

ET AUSSI...
- Yoga (mercredi à 10h)
- Qigong (mercredi à 15h15)
- Marches et sorties (gratuit)
- Sessions création, tous les 2e dimanches du mois (gratuit)

DÉCEMBRE

- Samedi 05 - 10h/12h
 ARGILE & EAU
 Comprendre leurs indications et précautions d'emploi afin de les intégrer à votre quotidien.
- Dimanche 20 - 10h/12h
 SOIN ÉNERGÉTIQUE REIKI
 Améliorez votre bien-être général et votre énergie vitale.

Les infos utiles

Horaires de tolérance des nuisances sonores par les particuliers

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 / les samedis : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h / les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les horaires de la mairie…

Le secrétariat est joignable par téléphone au 02.32.36.67.04 ou 02.32.36.07.09
Matin : mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / Après-midi : lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.
Vous pouvez contacter nos services afin de prendre un rendez-vous à votre convenance pour toutes vos démarches administratives. Un accueil public sans rendez-vous : mardi de 16h à 18h / samedi de 9h à 12h.
Nous sommes joignables par mail pour répondre à vos demandes : administratif@houlbec-cocherel.fr et secretariat@houlbec-cocherel.fr.

Les horaires de la cabine de téléconsultation médicale…

Mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h / Samedi de 9h à 11h.



Les horaires de La Poste (au 1er étage de la mairie)…

La Poste Agence Communale d'Houlbec-Cocherel est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30 et les samedis de 9h à 12h.
Vous pouvez la joindre sur les numéros de téléphone de la mairie.
Les heures de levée du courrier sont : du lundi au vendredi à 15h15 et le samedi à 11h30.

Quoi de neuf à Houlbec-Cocherel ?

Directeur de la publication : Serge Fontaine
Impression : Mairie de Houlbec-Cocherel 7 bis rue des Ecoles 27120
Contact : quoideneuf.houlbec.cocherel@gmail.com